



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 07/06/2023

FRANCE 2030 : ANNONCE DES LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « TERRITOIRES INTELLIGENTS ET DURABLES (TID) » ET DE SON VOLET « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE », DONT LA DEUXIEME VAGUE EST DESORMAIS OUVERTE

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion de territoires, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent les lauréats de la seconde relève de l'appel à projets « Territoires intelligents et durables » et ceux de son volet « intelligence artificielle », dont la deuxième vague est ouverte.

ANNONCE DES NOUVEAUX LAUREATS RETENUS POUR LES APPELS A PROJETS « TERRITOIRES INTELLIGENTS ET DURABLES », Y COMPRIS SON VOLET « DEMONSTRATEURS D'IA FRUGALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES »

Le secrétariat général pour l'investissement, le ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté numérique et industrielle, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et la Banque des Territoires ont mis en valeur les 5 premiers projets labellisés « Territoires intelligents et durables » en octobre 2022, à l'occasion d'un événement à l'Hôtel Pomereu ce 16 mai 2023.

La seconde et dernière vague de l'appel à projets « Territoires intelligents et durables » qui s'est clôturée le 7 novembre 2022, a conduit à la sélection de 8 nouveaux lauréats :

Porteur	Région	
Commune Porto-Vecchio	Corse	
Collectivité Territoriale de Martinique	Martinique	
Département de la Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	
Lorient Agglomération	Bretagne	
Lyon Métropole	Auvergne-Rhône-Alpes	
Nantes Métropole	Pays de la Loire	
Région Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne-Franche-Comté	
Rennes Métropole	Bretagne	

Ces 8 nouveaux lauréats viendront compléter et enrichir le réseau de démonstrateurs, en plus des 5 premiers lauréats, en disposant de démonstrateurs permettant de couvrir et d'adresser les enjeux d'une plus grande diversité d'acteurs et de territoires : villes de petite taille, villes touristiques à forte saisonnalité, territoires ultra-marins, déploiement de solutions et services numériques par les syndicats mixtes ouverts, stratégie de mutualisation à des échelles métropolitaine, départementale et régionale au service de la digitalisation des communes rurales. Par ailleurs, ces nouveaux lauréats permettront d'élargir le spectre des thématiques et des cas d'usage adressés dans le cadre du réseau de démonstrateurs : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), pilotage des politiques de zéro artificialisation nette, gestion des îlots de chaleur et parcours ombragés, scénarisation et simulation pour les zones à faible émission, intégration de la santé globale dans le pilotage des politiques publiques locales, dépendance des personnes âgées, etc.

Pour cette relève du 7 novembre 2022, le volet « Territoires intelligents et durables » était doublé d'un volet « Démonstrateurs d'IA frugale au service de la transition écologique dans les territoires » (DIAT) porté par la Stratégie d'accélération sur l'intelligence artificielle de France 2030. Ce dispositif s'adresse aux collectivités souhaitant aller plus loin dans le pilotage par les données des politiques et services publics en mobilisant des solutions d'intelligence artificielle frugale en énergie et en données. 4 lauréats ont été sélectionnés au titre de DIAT pour de leur capacité à déployer en conditions réelles des technologies d'intelligence artificielle pour servir des objectifs de transitions écologique et énergétique :

Porteur	Région
Bordeaux Métropole	Nouvelle-Aquitaine
GIP Vendée Numérique	Pays de la Loire
Ville de Metz	Grand Est
Ville de Noisy-le-Grand	Ile-de-France

OUVERTURE DE LA SECONDE VAGUE DE L'APPEL A PROJETS « DEMONSTRATEURS D'IA FRUGALE AU SERVICE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES »

Doté d'une enveloppe globale de 40 M€ de France 2030, cet appel à projets vise à soutenir les collectivités territoriales ayant pour ambition d'apporter une solution à un problème de

pilotage de politiques publiques ou d'améliorer la gestion ou l'exploitation d'un ou plusieurs services aux usagers par la mobilisation de l'intelligence artificielle.

Cet appel à projets fait partie intégrante de la stratégie nationale d'accélération pour l'intelligence artificielle s'inscrivant dans la phase II de la stratégie nationale pour l'IA. Celle-ci a pour vocation de positionner la France comme l'un des leaders mondiaux sur des segments clés de l'intelligence artificielle, notamment par le biais d'un investissement massif sur la formation, d'un soutien appuyé à une offre Deep Tech sur l'IA embarquée, l'IA de confiance et l'IA frugale, et en facilitant au maximum l'interaction entre l'offre et la demande des entreprises, des administrations et des collectivités en solutions de pointe. La stratégie soutient la structuration de long terme de l'écosystème d'IA à tous les stades du développement technologique (recherche, maturation des développements et innovations applicatifs, démonstration en conditions réelles, déploiement de marché) et vise également au développement des usages de la science des données, de l'IA et de la robotique au service de la transition écologique.

L'appel à projets DIAT vise à soutenir particulièrement les collectivités territoriales, syndicats mixtes ou syndicats intercommunaux (et autres formes associées) ayant pour ambition d'apporter une solution à un problème de pilotage de politiques publiques ou d'améliorer la gestion ou l'exploitation d'un ou plusieurs services aux usagers, notamment en ayant recours à des solutions d'intelligence artificielle de pointe fournies par des acteurs émergents.

Il porte une attention particulière à la consommation énergétique, à la rationalisation des intrants, à la finalité environnementale de la solution ou de l'infrastructure déployée, et se veut pionnier au sein de France 2030 sur l'analyse et la rationalisation de la frugalité des solutions proposées par les collectivités territoriales et leurs partenaires.

L'émergence de démonstrateurs territoriaux regroupant les acteurs du secteur et du territoire concerné permettra de tester de manière coordonnée de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'usage de l'intelligence artificielle autour d'une triple ambition :

- Accélérer la transition écologique des territoires,
- Renforcer les services publics territoriaux,
- Créer les conditions pour stimuler la rencontre entre les besoins des territoires et les offres de produits et services des acteurs économiques du numérique pour la mise en place de ces démonstrateurs.

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion de territoires, a déclaré : « *L'urgence climatique nous oblige : il faut accélérer la transformation écologique des territoires. L'intelligence artificielle, et la mobilisation massive des données sur laquelle elle s'appuie, est une partie de la solution et constitue un levier d'accélération. Ces 4 premiers démonstrateurs territoriaux sont ambitieux et concrétisent cette promesse d'une IA frugale placée au service de la transition écologique : aidés par l'Etat, les territoires et les entreprises sont au rendez-vous, capables de bâtir des consortium porteurs de projet complexes et innovants à fort impact écologique. »*

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique : « Face à la crise climatique et énergétique, accélérer les économies d'énergie est indispensable. Dans ce combat, l'intelligence artificielle peut devenir un outil puissant. En effet, ces premiers projets de démonstrateurs territoriaux, dont deux sont dédiés à l'énergie, le montrent : l'utilisation d'énergie peut être optimisée grâce à l'IA et à l'exploitation de données. J'appelle les collectivités territoriales à se saisir de ces technologies : elles sont à votre portée ! »

Jean-Noël Barrot, Ministre délégué à la Transition Numérique et aux Télécommunications :
« Alors que l'intelligence artificielle et en particulier l'IA générative connaît un essor notable, avec une course à l'élaboration de modèles de plus en plus énergivores, la France prend la voie de la frugalité, en proposant d'expérimenter en conditions réelles des technologies d'IA dans nos territoires avec un double objectif : servir aux objectifs de transition environnementale tout en déployant des solutions dont l'impact énergétique est maîtrisé. J'ai la certitude que ce défi est à la hauteur de l'audace de nos acteurs émergents dans le cadre de France 2030. »

Opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, la seconde vague de cet AAP est ouverte jusqu'au 1^{er} décembre 2023 à 23h59.

Le cahier des charges et le dossier de candidature sont téléchargeables et à déposer sur le site : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-france-2030-diat>

CONTACTS PRESSE

Cabinet de Marc Fesneau - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Cabinet de Christophe Béchu - presse@ecologie.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher - presse.mte@climat-energie.gouv.fr

Cabinet de Jean Noel Barrot : 01 53 18 43 42 – presse@numerique.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts - marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr - 06 38 53 97 67

Annexe 1 – Carte des lauréats des AAP « Territoires intelligents et durables » et « Démonstrateurs d'IA frugale au service de la transition écologique dans les territoires » (toutes vagues confondues)



Annexe 2 – Description des 5 premiers lauréats de la première relève « Territoires intelligents et durables »

Porteur	Région	Description du projet
Syndicat départemental d'électrification du Finistère	Bretagne	<p>Le projet a pour objet les réalisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Consolidation de la stratégie territoriale de territoires intelligents en complétant les infrastructures existantes (infrastructure cœur de réseau, plateforme d'API, infrastructure radio) par le déploiement à grand échelle d'une infrastructure Lora ; ● Déploiement de services d'objets connectés dans une logique de transition énergétique, de réduction des impacts environnementaux et d'amélioration des services publics (éclairage public, efficacité énergétique des bâtiments, collecte des déchets, qualité de l'air intérieur) ; ● Définition d'un modèle économique permettant de rendre accessible les services d'objets connectés à des collectivités de petites tailles via le partage, la mutualisation et le cofinancement de ces infrastructures.
Syndicat intercommunal d'énergie de l'Ain	Auvergne-Rhône-Alpes	<p>Le SIEA et ses partenaires locaux la régie Li@in, la SEM LEA et le CEREMA se sont réunis en consortium en vue de structurer un projet ambitieux à l'échelle du territoire de l'Ain, répondant aux défis qui lui sont adressés et participant à faire de l'Ain un territoire ingénieux et durable, ce qui inclut les réalisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Déploiement à l'échelle départementale d'un hyperviseur permettant de centraliser la gestion de l'ensemble des réseaux et équipements des collectivités afin d'optimiser la maintenance de l'ensemble des réseaux déployés sur le territoire dans une logique de maintenance prédictive (réseau d'éclairage public, de fibre optique, de production d'énergie photovoltaïque, réseau de vidéoprotection, etc.) ● Appui au pilotage des politiques publiques dans une optique d'efficacité énergétique et d'amélioration du cadre de vie (éclairage intelligent, gestion technique des bâtiments, vidéoprotection).
Toulouse Métropole	Occitanie	<p>Le projet a pour objet les réalisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Création d'une plateforme data équipée d'une hypervision BIM / CIM, expérimentée dans le cadre de la gestion des bâtiments (BIM) et des opérations d'aménagement (CIM), visant à développer un outil collaboratif associant un large écosystème de parties prenantes. L'outil devra démultiplier les potentialités liées à la gestion dynamique des données territoriales (efficacité énergétique, efficacité opérationnelle dans l'exploitation des ouvrages, conformité réglementaire, planification et suivi des travaux). ● La mise en œuvre de connecteurs avec les outils de GMAO en cours de développement par Toulouse Métropole (OPTISSIMMO pour le volet bâtimentaire, SMART pour le volet espaces publics ou plus généralement aux applications SIG des services gestionnaires) devra permettre l'exploitation consolidée d'une base de données documentaire unifiée. L'ouverture de cet outil à des usages accessibles à des acteurs économiques tiers impliquera par ailleurs un dialogue permanent avec le projet de l'« Agence Métropolitaine de la Donnée » en cours de structuration par Toulouse Métropole (IADATA).

		<ul style="list-style-type: none"> ●Définition d'un modèle technique et économique, autorisant un déploiement à échelle industrielle de ce type de plateforme data équipée d'une hypervision BIM / CIM, à l'appui d'une approche recherchant la standardisation et répliquabilité <p>Le consortium prévoit de déployer l'hypervision BIM-CIM sur l'ensemble des opérations bâtimentaires et d'aménagement urbain du territoire métropolitain intégrées à ces outils numériques. Cette démarche d'innovation portera en priorité sur une sélection de bâtiments scolaires dans sa partie BIM et sur les opérations d'aménagement dans sa partie CIM.</p>
Région Grand Est	Grand Est	<p>Le projet a pour objet les réalisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ●Implantation de deux démonstrateurs de solutions d'hypervision dans des collectivités rurales associant un réseau d'interconnexion passive d'équipements (GFU) et un hyperviseur afin d'adresser les usages de la ville intelligente (signalisation, vidéo protection, stationnement, mobilité, relation citoyenne, eau, collecte déchets, ...). ●Organisation du passage à l'échelle des collectivités rurales avec la conception d'une solution d'hypervision financièrement accessible et simple, et la mise en place d'un dispositif d'accompagnement permettant de valoriser les retours d'expérience, d'échanger les bonnes pratiques et de monter en compétences. <p>Les territoires d'implantation des hyperviseurs ont été choisis pour la représentativité de leurs enjeux territoriaux, leur niveau de maturité sur les sujets numériques mais aussi leur accessibilité pour l'ensemble des élu(e)s du Grand Est dans une logique de partage d'expériences et d'essaiage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ●Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (88) et ses 10 communes membres, moins de 30 000 habitants ●Commune de Belleville-sur-Meuse (55), ~3 000 habitants, ●Commune d'Esternay (51), ~3 000 habitants
Syndicat Audois de l'énergie et du numérique	Occitanie	<p>Le projet a pour objet les réalisations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ●Structuration d'un système organisé et interopérable de management des territoires intelligents à l'échelle départementale avec la constitution d'une infrastructure numérique souveraine (GFU) et d'un panel de services mutualisés adaptés aux petites communes (environnement numérique de travail, plateforme IoT, stockage de données) ●Développement d'un écosystème pour la résilience face aux changements climatiques (prévention des feux de forêt et des inondations, cellule de crise). ●Soutien au développement économique du territoire par l'appui à l'innovation technologique (robotisation filière viticole, industrie du futur en zone portuaire).

Annexe 3 – Description des lauréats de la seconde vague « Territoires intelligents et durables » (TID) et la première vague « Démonstrateurs d'IA frugale au service de la transition écologique des territoires » (DIAT)

Porteur	Région	Description du projet
Commune de Porto-Vecchio (TID)	Corse	<ul style="list-style-type: none"> ● Le projet Lià s'adresse aux territoires qui sont confrontés à des pics de saisonnalité et qui rencontrent des difficultés à agir, à planifier et à construire des stratégies durables. Il ambitionne de créer un modèle de système d'information territorial piloté par une gouvernance du territoire intégrée et fondée sur la donnée, le partage de communs. Les cas d'usage inclus dans Lià ainsi que ceux portés dans des projets connexes (efficacité énergétique des bâtiments et adhésion à la plateforme OPERAT, Smart Marina, ...) viendront prouver la robustesse et la pertinence du Système d'Information transformé à des fins de répliquabilité. ● Lià s'inscrit dans un projet politique qui positionne les technologies à la fois comme un outil puissant de transformation et à la fois comme un moyen de préservation des ressources naturelles. Enfin, la particularité de Lià réside dans l'inscription d'un volet "Recherche et résilience" portée par l'Université di Corsica et le CNRS, qui permettront de capitaliser sur le projet Smart Village de Cozzano et développer des stratégies territoriales de résilience face aux risques majeurs.
Collectivité Territoriale de Martinique (TID)	Martinique	<p>La Collectivité Territoriale de Martinique et son consortium portent le projet d'une Plateforme territoriale des données, croisant les données issues de la mobilité et de l'observation du territoire martiniquais. Offrant une connaissance approfondie du territoire, des flux de voyageurs le traversant et des vulnérabilités qu'il présente, cette Plateforme permettra le développement de 3 principaux cas d'usage sous 3 ans : de nouvelles solutions de mobilités, une offre de mobilité servicielle aboutie, et des outils d'aide à la décision en matière de transports et d'aménagement du territoire.</p>
Département de la Loire (TID)	Auvergne-Rhône-Alpes	<ul style="list-style-type: none"> ● Avec l'achèvement de la couverture en fibre optique du territoire, plusieurs acteurs ligériens, dont en premier lieu des collectivités, ont manifesté leur souhait de poursuivre leur engagement en matière de numérique en se lançant dans des démarches de territoire intelligent et durable. Ces initiatives ont vocation à répondre aux grands enjeux d'évolution des Services Publics tout en répondant aux exigences de transition écologique. D'autre part, la récente crise sanitaire a mis en évidence la nécessité de diversifier les offres de service pour les personnes en perte d'autonomie, de prolonger le maintien à domicile par l'adaptation des logements, ou la détection des signaux faibles pour une meilleure prise en charge. ● Aujourd'hui, la crise énergétique actuelle rend nécessaire l'exploration de toute solution à même d'optimiser les ressources nécessaires pour le chauffage. <p>C'est à ces enjeux majeurs que Loire ConnecTID veut répondre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de l'organisation des structures publiques : grâce à une meilleure utilisation de la donnée, les acteurs publics sont en mesure d'optimiser leur fonctionnement interne en termes d'efficacité,

		<p>d'économie et de limitation de leur empreinte carbone.</p> <p>-Le développement et la diversification des services proposés aux usagers : les outils mis en place dans le cadre du projet contribueront à élargir l'offre de services proposée par les différents acteurs publics (collectivités, acteurs du logement, acteurs en charge du suivi des personnes dépendantes)</p>
Lorient Agglomération (TID)	Bretagne	<ul style="list-style-type: none"> ● Le projet CELTIC est coordonné par Lorient Agglomération (chef de file), en consortium avec l'entreprise WATTECO et l'Université Bretagne Sud (UBS) et vise les objectifs suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. Déployer de nouveaux systèmes de captation de données, sous la forme de démonstrateurs numériques adaptés aux spécificités territoriales de Lorient Agglomération (territoire côtier nécessitant le contrôle des interfaces marines, territoire en tension sur les ressources en eau et en énergie, environnement naturel très présent à préserver) ; 2. Améliorer la connaissance, l'analyse et la souveraineté des données récoltées et les centraliser sur la plateforme big data de Lorient Agglomération pour contribuer à un meilleur pilotage des politiques publiques du territoire ; 3. Ouvrir ces données et leur analyse aux usagers du territoire, favorisant un accès commun pour développer des pratiques individuelles et collectives durables de sobriété sur le territoire ; ● Trois volets territoriaux relevant des compétences de l'Agglomération ont été ciblées pour la réalisation de ces objectifs, avec un déploiement des infrastructures numériques sur plusieurs sites pilotes parmi les communes de Lorient Agglomération dans le cadre du projet CELTIC, avec un déploiement sur l'ensemble du territoire après le projet : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (volet GEMAPI) ; - Gestion de la consommation en eau des bâtiments et en électricité des infrastructures portuaires relevant de l'Agglomération (volet RESSOURCES) ; - Gestion et collecte des déchets sur le territoire (volet DECHETS) ; ● Pour chacun de ces volets, des capteurs seront déployés sur les sites pilotes identifiés, et les données issus de ces derniers seront évaluées et analysées pour produire un ensemble d'outils d'aide à la décision à destination des politiques publiques des collectivités partageant les problématiques et caractéristiques du territoire lorientais : un espace côtier répondant à des impératifs de gestion d'infrastructures côtières et de ressources marines, en tension sur la consommation d'eau potable et d'électricité et souhaitant optimiser la gestion de ses déchets pour limiter la pollution des espaces naturels et réduire l'impact carbone de leur collecte et traitement. Ces volets concernent une vaste palette de métiers qui s'engageront en même temps dans une transition numérique et écologique du territoire.
Lyon Métropole (TID)	Auvergne-Rhône-Alpes	<p>La Métropole de Lyon et ses partenaires souhaitent mettre en place une politique publique ambitieuse de développement de services personnalisés à destination de ses habitants, pour améliorer l'inclusion numérique et outiller la transition écologique. Dans la continuité de premières expérimentations qui ont eu lieu sur son territoire depuis 2016, ces services s'appuient sur une gestion innovante des données personnelles grâce au concept de « self data ». Cet appel à projet permettrait au consortium mené par le Grand Lyon de déployer les cas</p>

		d'usages déjà testés dans une logique de passage à l'échelle afin d'avoir un impact positif significatif sur le territoire, et d'en développer de nouveaux, porteurs de valeur pour les citoyens. Développés sur la base de logiciels libres, ces cas d'usages sont conçus pour être répliquables dans d'autres collectivités.
Nantes Métropole (TID)	Pays de la Loire	<ul style="list-style-type: none"> Le projet SynOpse vise à déployer un outil partenarial inédit au service d'une politique de santé globale. Il prendra la forme d'une plateforme d'échange, de croisement et de modélisation de données. Ce projet complétera et prendra appui sur les outils existants des différents partenaires. Il constitue un changement de paradigme méthodologique, technique et politique, au service de la pleine santé du territoire et de ses habitants. La démarche est portée collectivement par Nantes Métropole, le CHU de Nantes, Nantes Université, l'ORS Pays de la Loire, l'Agence d'urbanisme de la région nantaise, Air Pays de la Loire et la Samoa. Elle impliquera à terme d'autres acteurs, publics et privés et s'inscrit dans un écosystème reconnu de la recherche mais aussi des technologies de la santé.
Région Bourgogne-Franche-Comté (TID)	Bourgogne-Franche-Comté	<p>Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires, l'ARNia et Upciti, proposent un projet d'envergure s'inscrivant dans la continuité de nombreuses actions portées au niveau régional et s'appuyant sur l'ensemble des politiques de transitions définies (SRADDET-ICI 2050, SCORAN BFC, PPUN, stratégie data, Feuille de route Transition écologique...).</p> <p>Le cœur du dispositif de DataBFC est constitué d'une plateforme Open source de collecte et de valorisation des données territoriales, d'applications logicielles d'exploitation et de visualisation des données. L'objectif est de tester l'intégration de données en temps réel sur un ensemble de cas d'usage définis, à partir du déploiement de capteurs.</p>
Rennes Métropole (TID)	Bretagne	City Orchestra propose d'ordonner et de connecter des outils en open-source et des outils propriétaires, et d'assurer la continuité, la fluidité et la maîtrise de la chaîne de traitement des données en les mettant au service de quatre cas d'usage essentiels pour la transition écologique des territoires, afin d'apporter des réponses opérationnelles à l'adaptation au changement climatique, l'amélioration de la qualité de l'air, l'efficacité énergétique et la gestion responsable du foncier
Bordeaux Métropole (DIAT)	Nouvelle-Aquitaine	Le projet vise à mettre en place et piloter une stratégie énergétique pour les bâtiments puis de se baser sur les données ainsi récoltées pour proposer trois services aux maîtres d'ouvrage (collectivité, habitat social).
GIP Vendée Numérique (DIAT)	Pays de la Loire	<p>Le projet vise à optimiser la gestion des données pour toutes les strates des services publics territoriaux par la mise à disposition de données de qualité, partagées, dont l'unicité est garantie à l'échelle départementale afin d'alimenter des tableaux de bords et des outils décisionnels au service des politiques publiques.</p> <p>Il doit permettre la création d'un jumeau numérique de la Vendée réalisé grâce à partir des données LIDAR classées par IA et qui sera réutilisée pour créer un cadastre solaire haute précision.</p>
Ville de Metz (DIAT)	Grand Est	L'objectif du projet ViPARE est d'améliorer la propreté et la salubrité des villes, en collectant des données et en les analysant. Cette collecte de données est aujourd'hui réalisée manuellement par les villes. Cette procédure est lourde à mettre en place, fastidieuse et les données sont soumises à la subjectivité de l'opérateur en charge du comptage.

		<p>L'objectif de notre projet est de développer une application mobile, intégrant une intelligence artificielle permettant, sur la base de vidéos, de détecter et de compter les déchets et les salissures (tags, déjections canines). Cet outil permettra une collecte de données plus rapide et plus objective. Concrètement, les opérateurs des villes en charge de l'entretien des voiries, ou les citoyens directement, filmeront un certain nombre de rues, avec leurs téléphones et l'application, à pied, en vélo ou en trottinette électrique, de manière à obtenir une cartographie de l'état de propreté du territoire. Ces données seront analysées de manière à réduire la présence de déchets et à optimiser l'utilisation des moyens de nettoyage.</p>
<p>Ville de Noisy-le-Grand (DIAT)</p>	<p>Ile-de-France</p>	<p>Le projet Recital vise les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Réduire au plus vite la consommation énergétique de nos 200 bâtiments (électricité, gaz et ensuite eau) en suivant en temps réel la consommation, en augmentant par l'IA les recommandations d'usages faites aux gestionnaires des bâtiments et en détectant les aberrations de comportement. ● Coupler cette information à un outil d'optimisation des travaux de rénovation et de leur impact thermique donnant une simulation pluri annuel des travaux de rénovations sur les 200 bâtiments en proposant le meilleur scénario de rénovation sur le parc à investissement constant permettant de réduire au plus la consommation et l'impact CO². En parallèle une méthode de concertation et d'acceptation des usagers aux nouveaux usages sera déployée.

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr